

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 17 septembre 2015

Date de convocation : 9 septembre 2015

Date d'affichage : 25 septembre 2015

Nombre de Conseillers : L'an deux mil quinze, et le 17 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-BECQUET.

En exercice :..... 15

Présents :..... 13

Absents excusés :..... 2

Ont donné pouvoir : 0

Votants :..... 13

Secrétaire de séance : Anne BOURNE

Présents :.....

SIBUET-BECQUET JC. - REY E. - BERNARD Y. - DUBOURGEAT P. -  
MURAT SALOMON L. - BOCHET A. - PATEFFOZ V. - GRILLET L. -  
HUGONNIER J. - NANTAS G. - BOURNE A. - EIMER F. - BERGER JC.

Absents excusés :.....

FEIGE J. - DA SILVA GOMES J.

M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour un point portant sur le renouvellement de la convention avec l'Assemblée des pays de Savoie (Savoie-Biblio) pour la gestion de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'étudier cette question lors de la présente séance.

---

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 JUIN 2015**

---

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

---

#### **FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE VOIRIE**

---

M. le Maire informe que des travaux de voirie sont nécessaires afin de maintenir en état les accès routiers ainsi que pour assurer la sécurité des personnes.

M. le Maire présente le dossier de travaux pour un montant total de 26 220,60 € HT.

- Route du Château : reprise de cunette et drains
- Route de l'Epigny : reprise de cunette, création de drains, reprise de l'affaissement à l'aval de la chaussée
- Fournieux : reprise de la chaussée fortement déformée.

Vu la présentation par M. le Maire des travaux à effectuer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le projet de travaux de voirie pour un montant de 26 220,60 € HT,
- autorise M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées dans le cadre de l'opération décrite ci-dessus,
- autorise M. le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

---

#### **FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET M14 2015**

---

Arrivée de José DA SILVA GOMES

Présents : 14 - votants : 14

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre différents chapitres du budget M14.

M. le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2015 approuvant le budget M14 et expose que le montant inscrit au compte 73925 Fonds de péréquation intercommunal et communal nécessite une augmentation de 2 500 €, le montant du FPIC n'étant pas connu lors du budget.

Il propose au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

DEBIT		CREDIT	
COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
61522 - Entretien de bâtiments	- 2 500,00 €	73925 - FPIC	+ 2 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative N°1 au BP 2015 M14 telle que présentée ci-dessus.

---

### **TELEGESTION DE L'EAU**

---

Le système de télégestion du réseau d'eau potable est hors service, avec une installation devenue obsolète.

M. le Maire présente un comparatif technico-économique suite à la consultation. Il propose au Conseil Municipal, de valider le choix du fournisseur VEOLIA pour un montant de 8 193,70 € HT.

---

### **TARIF DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**

---

M. le Maire rappelle que, grâce à une gestion très stricte du service, les tarifs ont pu être maintenus depuis 2009. Cependant, à ce jour, vu les augmentations des dépenses de fonctionnement liés au traitement des boues des stations d'épuration et des travaux à venir sur les installations notamment au Château, M. le Maire propose d'augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix Pour et 5 abstentions, fixe les tarifs suivants valables à compter du 1er octobre 2015 :

Eau potable

- Prime fixe annuelle pour l'eau potable par compteur : .....40,00 Euros
- M<sup>3</sup> d'eau potable - tranche de consommation de 0 à 500 m<sup>3</sup>: .....1,05 Euro
- M<sup>3</sup> d'eau potable - tranche de consommation > à 500 m<sup>3</sup>: .....0,60 Euro

Assainissement

- Prime fixe annuelle pour les compteurs raccordés au réseau d'assainissement : .....25,00 Euros
- M<sup>3</sup> d'assainissement : .....1,15 Euro

Organisme public

- Redevance Agence de l'eau (le m<sup>3</sup>) : .....0,13 Euro

---

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE COMBE DE SAVOIE : MODIFICATION STATUTAIRE**

---

Le Maire informe que le Conseil Municipal doit se prononcer sur une modification statutaire portant sur le transfert à la CCHCS du foyer de football de Sainte Hélène sur Isère.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette modification.

---

### **CONVENTION SOUTIEN LECTURE PUBLIQUE AVEC SAVOIE BIBLIO**

---

L'Assemblée des Pays de Savoie propose de renouveler la convention portant soutien à la lecture publique permettant de bénéficier des services décrits dans la charte des services de Savoie-Biblio.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal l'importance de maintenir et de développer la bibliothèque municipale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention de soutien à la création, au développement et à l'animation d'une bibliothèque de lecture publique pour une durée de 5 ans avec l'Assemblée des pays de Savoie.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

### ***Droit de préemption***

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour les transactions présentées sur les parcelles

- F 553, 556 et 1380 à Montailloset
- F 1503 à Montailloset
- B 743 742 738 739 744 et 740 à Fournieux
- G 1167 et 1171 à l'Epigny

### ***Occupation de la salle polyvalente***

- Lundi soir : Théâtre les charbons ardents
- Mercredi soir : Entre dans la Danse
- Jeudi matin : Gymnastique volontaire – proposition de marche nordique

### ***Bibliothèque : programme année 2015-2016***

- L'Exposition sur la photo d'art qui a eu lieu en 2015 sera renouvelée du 6 au 8 mai 2016, sur le même principe. Exposition par 10 photographes, ateliers en lien avec la photographie... Les exposants de 2015 sont associés à cet évènement. Les photographes amateurs pourront cette année participer avec un encadrement de leur travail par les photographes professionnels. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec la mairie de Montaille (Véronique PARMIER 04 79 31 44 56)
- Poursuite du travail en commun avec le Solaret avec l'accueil de 2 résidents pendant les permanences.
- Accueil des élèves de l'école.
- Participation du club de lecture des Rives de la Lavanche et de la bibliothèque au festival du 1<sup>er</sup> roman de Chambéry : 30 ouvrages sélectionnés (qui seront intégrés au fonds de la bibliothèque).

### ***Dates à retenir :***

19 septembre : repas champêtre sur l'allée des Platanes.

Collecte de vêtements : vous pouvez déposer vos vêtements dans des sacs fermés en mairie avant le 2 novembre 2015.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

,